



RAPPORT

sur les

ORIENTATIONS

BUDGETAIRES

Jeudi 16 Mars 2023 à 20h00

*Le Débat d'Orientation Budgétaire a pour vocation de présenter un rapport
sur les grandes lignes de la politique budgétaire
pour l'année d'exercice du budget à venir du SIVOM de la Région de Chevreuse
tout en précisant certains points particuliers comme la gestion de la dette,
l'évolution du personnel ou les grandes dépenses/recettes en fonctionnement et en investissement.*

SOMMAIRE

1. LE SIVOM DE LA REGION DE CHEVREUSE
 - 1.1. Présentation
 - 1.2. Historique
 - 1.3. Le personnel

2. ANALYSE FINANCIERE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022
 - 2.1. Budget Principal 2022
 - 2.1.1. Section Fonctionnement
 - 2.1.2. Section Investissement
 - 2.2. Le Centre aquatique intercommunal
 - 2.3. Le Conservatoire « musique et danse »
 - 2.4. Résultat de clôture du budget 2022

3. PROPOSITION DU BUDGET PRINCIPAL POUR 2023
 - 3.1. Prévision budgétaire
 - 3.2. Participations des Communes du SIVOM
 - 3.3. Etat de la dette

4. CONCLUSION

1. LE SIVOM DE LA REGION DE CHEVREUSE

1.1. Présentation

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a été créé en 1968 pour la construction de l'ancien Collège Pierre de Coubertin.

Il regroupe à ce jour 11 communes de la Vallée de Chevreuse : Cernay-la-Ville, Châteaufort, Chevreuse, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Magny-les-Hameaux, Milon-la-Chapelle, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Senlisse.

Chaque commune est représentée au Conseil Syndical par 2 membres titulaires, sans suppléant, pendant la durée de la mandature.

Selon ses statuts, le SIVOM de la Région de Chevreuse est un SIVOM à la carte :

- Carte « service piscine »
- Carte « service autres équipements sportifs »
- Carte « service frais scolaires »
- Carte « service conservatoire musique et danse »

Chaque commune adhère ou non à une carte suivant le service proposé :

	COMMUNES SIVOM	Administration	Piscine	Autres équipements sportifs	Frais scolaires	Conservatoire Musique et Danse
1	CERNAY LA VILLE (78720)	X	X	X		
2	CHATEAUFORT (78117)	X	X			
3	CHEVREUSE (78460)	X	X	X		X
4	CHOISEL (78460)	X	X	X	X	X
5	DAMPIERRE EN YVELINES (78720)	X	X	X		
6	MAGNY LES HAMEAUX (78114)	X	X			
7	MILON LA CHAPELLE (78470)	X	X	X	X	
8	SAINT FORGET (78720)	X	X	X		
9	SAINT LAMBERT DES BOIS (78470)	X	X	X		X
10	SAINT REMY LES CHEVREUSE (78470)	X	X	X		
11	SENLISSE (78720)	X	X	X		

1.2. Historique des principaux investissements du SIVOM

Le 20 Janvier 1968 :

Date de création du Syndical Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la Région de Chevreuse.

En 1971 :

Construction du Collège Pierre de Coubertin.

En 1974 :

Construction de la piscine « plein ciel » (programme 1000 piscines du Ministère de la Jeunesse et des Sports).

En 1992 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a participé à hauteur de 15% à la reconstruction du Collège Pierre de Coubertin. Le montant de l'opération pour le SIVOM a été de 1 715 000 € TTC, entièrement financée par un emprunt qui s'est terminé au 31/12/2015.

En 1993 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a aménagé une salle des sports réservée principalement à la pratique de l'EPS par les élèves du Collège Pierre de Coubertin, avec un coût d'opération de 805 000 € TTC (SIVOM : 625 000 € et 180 000 € par le Département).

En 1994 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a financé la construction du parking, pour un coût d'opération de 555 000 € TTC, entièrement financé par un emprunt, aujourd'hui remboursé.

Entre 2004 et 2008 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a construit une nouvelle piscine en remplacement de celle de 1974 devenue vétuste et dangereuse, pour un coût global de 8 955 000 € TTC, avec une ouverture au public en avril 2008. Cette piscine comprend :

- 1 bassin de 25 m (8 couloirs) (prof. 2 m)
- 1 bassin ludique (profondeur 1.20 m)
- 1 pataugeoire (profondeur 0.40 m)
- 1 toboggan (longueur : 60 m)

En 2019, la fréquentation est de 186 817 entrées (86 817 entrées public, 60 000 scolaires, 40 000 associations).

Entre 2009 et 2010 :

L'espace Forme a été construit pour un coût global de 5 048 000 € TTC, avec une ouverture au public en février 2011.

Cet espace comprend :

- 1 salle de musculation
- 2 saunas
- 1 hammam
- 1 bassin ludique (vélos dans l'eau)
- 1 bassin avec jets massants

En 2019, la fréquentation est de 30 836 entrées public.

Au 1^{er} octobre 2010 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a repris les activités du Conservatoire intercommunal du Canton de Chevreuse (anciennement CICC) suite à la dissolution du SIVU. Ce conservatoire comprend :

- Une activité « danse » : jazz, claquettes et danse classique, animée par un professeur ;
- Une activité « musique » : piano, guitare, flûte traversière, violoncelle, formation musicale et éveil musical, animée par 8 professeurs de musique, un professeur de musique scolaire dans les écoles de Chevreuse, Dampierre-en-Yvelines et Senlis et un professeur de musique scolaire dans les écoles de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

En 2011 :

Afin de compléter les équipements sportifs dédiés à la pratique de l'EPS au Collège, le SIVOM a construit une piste d'athlétisme de 100 m (4 couloirs) et une aire de saut et de lancer, avec un coût d'opération de 266 000 € TTC (SIVOM : 132 000 € et 134 000 € pour le Département), avec un emprunt de 200 000 € qui s'est terminé le 31/05/2015.

En juillet 2013 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a financé la pose d'une clôture de séparation afin de sécuriser les abords immédiats du Collège Pierre de Coubertin, avec un coût de l'opération de 112 000 € TTC, financé par le Département à hauteur de 45 000 €, l'Etat (Réserve parlementaire) pour 20 000 € et le SIVOM pour 47 000 €.

En 2015 :

Le SIVOM a aménagé 4 salles de musique insonorisées dans le bâtiment « atelier du SIVOM » pour un montant de 150 000 €. L'opération a été financée par un emprunt de 100 000 € sur 5 ans et 50 000 € d'autofinancement.

En 2018 :

Le SIVOM a réaménagé le parking du Collège en parking « public » de 147 places, pour un montant de 75 000 € TTC. L'opération a été financée par un emprunt de 70 000 € au taux de 1.20% sur 10 ans et 5 000 € d'autofinancement.

Les salles du gymnase du SIVOM ont été rénovées pour un montant de 230 000 € TTC. Ces travaux sont :

- Rénovation du bardage intérieur des pignons Sud, Est et Ouest : amélioration de l'isolation thermique ;
- Rénovation de l'éclairage « salle 1 » et « salle 2 » : éclairage à leds pour des économies d'énergie ;
- Remplacement du faux-plafond de la salle 1 : amélioration de l'isolation thermique ;
- Protection du faux-plafond par un filet pour éviter la détérioration par des lancers de ballons, balles de tennis ;
- Changement de revêtement de sol de la salle 1 pour des raisons de sécurité.

L'ensemble de ces travaux ont été financés par un emprunt de 130 000 € au taux de 1.20% sur 10 ans et une subvention départementale de 100 000 €.

En 2020 :

Un bassin extérieur de 95 m² ainsi qu'une aire de jeux aquatiques pour les enfants ont été réalisés.

Le budget de cette opération de 966 000 € TTC (honoraires compris) se décompose en 798 000 € pour le bassin extérieur et 168 000 € pour l'aire de jeux aquatiques.

Nous avons obtenu deux subventions : la DETR pour un montant de 117 000 € et le Conseil Régional pour un montant de 90 000 €.

Pour cause de COVID-19, l'ouverture de ce bassin a été repoussée en juin 2021.



Aménagement bassin Espace Forme



Jeux aquatiques solarium piscine

1.3. Le personnel

Le SIVOM de la Région de Chevreuse emploie actuellement 30 agents (19 hommes, 11 femmes) :

- 20 agents pour la piscine
- 10 agents pour le conservatoire

Nombre d'agents	Service / Grade	Titulaires	Temps complet
	ADMINISTRATION (1 homme – 1 femme)		
1	Directeur (Educateur APS ppal 1ère classe)	oui	oui
1	Adjoint administratif ppal 2è classe	oui	oui
	ACCUEIL (3 femmes – 1 homme)		
1	Agent administratif	non	non
2	Agent de caisse	non	vacataire
	BASSIN (12 hommes – 1 femme)		
2	Educateur APS ppal 2è classe	oui	oui
2	Educateur APS	oui	oui
4	Educateur APS	non	oui
1	Educateur APS	non	vacataire
2	Opérateur APS	non	vacataire
	TECHNIQUE (3 hommes – 1 femme)		
1	Agent de maîtrise ppal	non	oui
1	Adjoint technique	oui	oui
2	Adjoint technique	non	oui
	CONSERVATOIRE (5 hommes – 5 femmes)		
1	Professeur de flûte traversière	non	non
2	Professeurs de violon	non	non
1	Professeur de violoncelle	non	non
3	Professeurs de piano et formation musicale	non	non
1	Professeur de guitare	non	non
1	Professeur scolaire	non	non
1	Professeur de danse	non	oui
30		7	

Total agents

2. ANALYSE FINANCIERE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

2.1. Budget Principal 2022

2.1.1. Section Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 17.25% par rapport à 2021, dans laquelle il y a eu 5 mois de fermeture COVID, et en baisse de 9.42% par rapport à l'année 2019 (année de référence avant COVID).

Les recettes de fonctionnement sont en hausse de 17.12% par rapport à 2021 et en hausse de 1.43% par rapport à 2019.

Les produits des services sont en hausse de 3.14% par rapport à 2019.

Compte Administratif global de la section de Fonctionnement du budget du SIVOM

		2018	2019	2020	2021	2022
	DEPENSES					
11	Charges à caractère général	890 551.86	980 435.32	797 309.52	748 145.67	1 037 626.76
12	Charges du personnel	1 039 914.39	1 001 885.54	905 583.56	864 410.69	886 381.12
42	Amortissement	21 395.20	21 100.89	19 852.60	24 359.90	21 271.54
65	Autres charges gestion courante	97 467.46	127 255.48	44 102.19	40 825.41	38 154.88
66	Charges financières (intérêts emprunts)	131 388.82	122 346.97	90 287.58	62 746.92	57 363.02
67	Charges exceptionnelles	76.02	0.00	0.00	0.00	0.00
	DEPENSES TOTALES	2 180 793.75	2 253 024.20	1 857 135.45	1 740 488.59	2 040 797.32
	RECETTES					
70	Produits des services	1 161 879.64	1 161 445.89	549 661.12	654 400.35	1 197 966.80
73	Impôts et taxes	1 542 848.44	1 542 406.00	1 542 600.00	1 511 356.00	1 557 926.00
74	Dotations et participations	120 869.80	111 305.00	53 259.50	265 509.18	90 351.64
75	Autres produits gestion courante	0.00	1.25	1.41	3 792.07	2.29
77	Produits exceptionnels	0.00	534.40	54 063.54	3 403.31	9 632.05
	RECETTES TOTALES	2 825 597.88	2 815 692.54	2 199 585.57	2 438 460.91	2 855 878.78

En 2021, les fermetures administratives de la piscine et de l'espace forme, dues à la crise sanitaire du COVID-19, ont généré une perte sur les produits des services de 507 046 €, soit -43,66% par rapport à 2019.

Fin 2021, nous avons reçu une subvention de l'Etat pour « pertes exceptionnelles de recettes » d'un montant de 183 522 € pour l'année 2020.

2.1.2. Section Investissement

	LIBELLE IMPUTATION	TOTAL
	DEPENSES	
1641	Remboursement Emprunts	677 870.20
21	Matériel-Mobilier	9 476.00
20-23	Etudes-Travaux	59 206.58
	TOTAL DEPENSES	746 552.78
	RECETTES	
10	FCTVA	24 992.86
16	Emprunts	200 000.00
16	Emprunts en attente FCTVA/subvention	
40	Opération d'ordre	21 271.54
1068	Excédent de fonctionnement	343 271.84
	TOTAL RECETTES	589 536.24

Dépenses d'investissement

Le chapitre 1641 « remboursement d'emprunt » n'entraîne aucune remarque.

Le chapitre 21 « achat matériel » est de 9 476 €. Les principaux matériels sont :

- ✓ Plots de départ (1 369 €)
- ✓ Monobrosse (2 318 €)
- ✓ Piano droit conservatoire (3 656 €)

Le chapitre 23 « Travaux » (59 206.58 €) :

Après 12 ans de fonctionnement, les installations techniques nécessitent des réparations préventives.

Les principaux travaux en 2022 ont été :

- ✓ Bardage pataugeoire (13 040 €)
- ✓ Rénovation tripodes d'accès piscine et ordinateur caisse (9 646 €)
- ✓ Porte « issue de secours » sous gradin (6 384 €)
- ✓ Ventilation salle de repos espace forme (16 435 €)
- ✓ Clôture sur terrasse, local rangement salle de sports (11 614 €)

2.2. Le Centre aquatique intercommunal

Pendant les années 2020 et 2021, le centre aquatique a subi des fermetures administratives pour cause de crise sanitaire (COVID). Pour comparer les comptes d'exploitation, il faut se référer à l'année 2019 par rapport à l'année 2022.

b.1. La piscine intercommunale

Compte d'exploitation 2022 de la piscine intercommunale

PISCINE	2018	2019	2020	2021	2022
DEPENSES					
EAU	83 496 €	74 276 €	63 389 €	45 645 €	103 499 €
ENERGIE : ELECTRICITE/GAZ	223 588 €	218 959 €	175 182 €	166 770 €	177 241 €
PERSONNEL	662 667 €	644 550 €	616 836 €	573 082 €	602 038 €
AUTRES DEPENSES	135 122 €	87 834 €	90 942 €	96 507 €	91 765 €
NETTOYAGE LOCAUX		62 310 €	58 210 €	44 338 €	68 000 €
TRAVAUX MAINTENANCE	46 880 €	56 632 €	36 388 €	58 118 €	76 000 €
DEPENSES TOTALES	1 151 754 €	1 144 561 €	1 040 947 €	984 460 €	1 118 543 €
RECETTES					
PUBLIC	451 048 €	443 112 €	196 120 €	233 703 €	445 650 €
SCOLAIRES HORS SIVOM	43 545 €	39 870 €	14 535 €	10 545 €	26 697 €
ASSOCIATIONS	62 443 €	61 446 €	25 671 €	46 032 €	76 104 €
PART. NAT. SCOLAIRE SIVOM	185 000 €	185 000 €	93 000 €	111 000 €	190 000 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS/FCTVA/ETAT	10 297 €	10 205 €	48 227 €	115 376 €	20 413 €
RECETTES TOTALES	752 333 €	739 633 €	377 553 €	516 656 €	761 864 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-399 421 €	-404 928 €	-663 394 €	-467 804 €	-356 679 €
ANNUITE EMPRUNTS	359 728 €	359 525 €	354 947 €	299 626 €	338 390 €
RESULTAT	-759 149 €	-764 453 €	-1 018 341 €	-767 430 €	-695 069 €
FREQUENTATION PISCINE	90 558	86 733	38 727	45 303	78 333

b.2. L'espace Forme

Compte d'exploitation 2022 de l'espace Forme

Espace FORME	2018	2019	2020	2021	2022
DEPENSES					
EAU	18 710 €	24 438 €	14 279 €	17 487 €	38 832 €
ENERGIE : ELECTRICITE/GAZ	81 223 €	82 969 €	66 147 €	55 959 €	69 906 €
PERSONNEL	95 470 €	73 261 €	59 926 €	60 318 €	57 726 €
AUTRES DEPENSES	20 320 €	17 500 €	18 210 €	20 251 €	55 675 €
NETTOYAGE LOCAUX		26 500 €	9 780 €	9 668 €	33 270 €
TRAVAUX MAINTENANCE	20 500 €	26 300 €	15 200 €	29 058 €	38 415 €
DEPENSES TOTALES	236 223 €	250 968 €	183 542 €	192 741 €	293 824 €
RECETTES					
PUBLIC	455 407 €	455 397 €	208 260 €	238 481 €	473 697 €
ASSOCIATIONS – CCAS	43 128 €	55 719 €	16 704 €	29 928 €	71 073 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS/FCTVA/ETAT	2 000 €	3 000 €	4 000 €	84 750 €	5 300 €
RECETTES TOTALES	500 535 €	514 116 €	228 964 €	353 159 €	550 070 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	264 312 €	264 148 €	45 412 €	160 418 €	256 246 €
ANNUITE D'EMPRUNTS	185 968 €	182 488 €	225 607 €	221 582 €	212 941 €
RESULTAT	78 344 €	81 660 €	-180 195 €	-61 164 €	43 305 €
FREQUENTATION FORME	30 628	30 769	14 324	15 702	29 806

RESULTAT TOTAL (piscine + forme)	-680 805 €	-682 793 €	-1 198 536 €	-828 594 €	-651 764 €
---	-------------------	-------------------	---------------------	-------------------	-------------------

STATISTIQUES 2022 DU CENTRE AQUATIQUE

Le tableau ci-dessous montre, pour les principales communes fréquentant notre établissement, le nombre de ventes « public » pour l'année 2022.

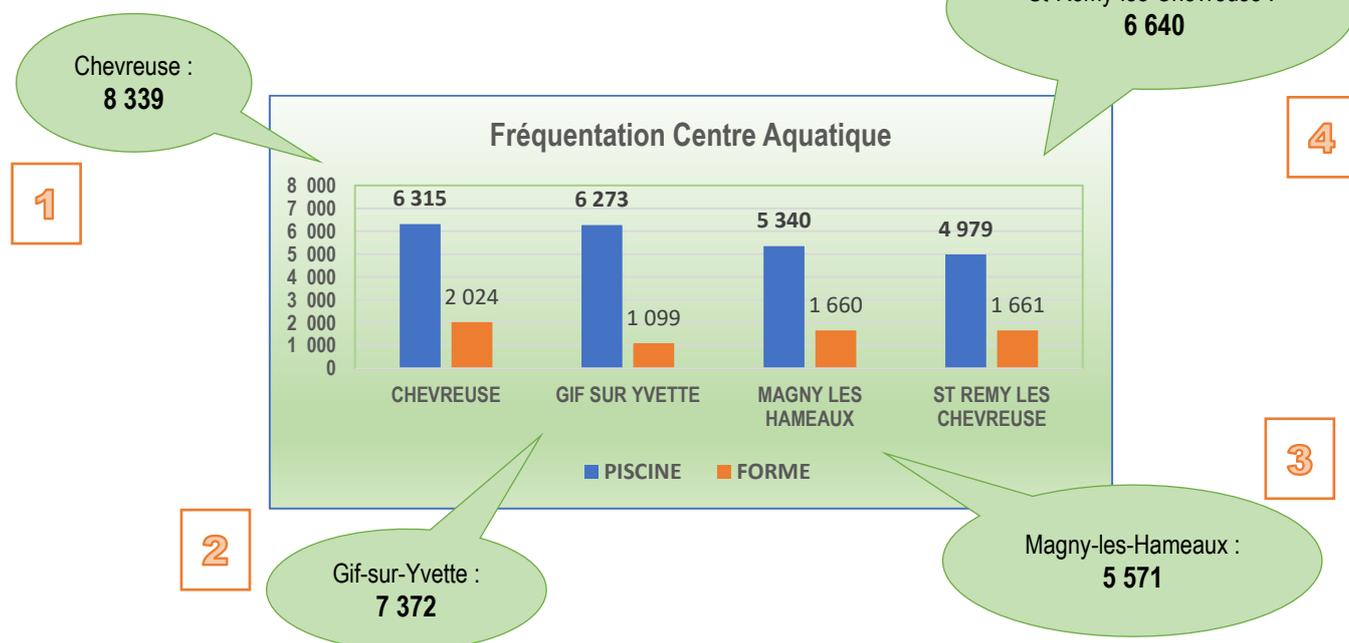
Ventes toutes communes confondues	PISCINE	FORME	TOTAL	%
	39 945	11 235	51 180	100,00%
COMMUNES DU SIVOM				
CHEVREUSE	6 315	2 024	8 339	16,29%
MAGNY LES HAMEAUX	5 340	1 660	7 000	13,68%
ST REMY LES CHEVREUSE	4 979	1 661	6 640	12,97%
CERNAY LA VILLE	864	336	1 200	2,34%
CHOISEL	697	237	934	1,82%
CHATEAUFORT	501	121	622	1,22%
ST FORGET	262	133	395	0,77%
DAMPIERRE	416	144	560	1,09%
ST LAMBERT DES BOIS	372	87	459	0,90%
SENLISSE	233	52	285	0,56%
MILON LA CHAPELLE	99	25	124	0,24%
Total communes SIVOM	20 078	6 480	26 558	51,89%
COMMUNES HORS SIVOM				
GIF SUR YVETTE	6 273	1 099	7 372	14,40%
LIMOURS	1 374	239	1 613	3,15%
LE MESNIL ST DENIS	1 152	113	1 265	2,47%
FORGES LES BAINS	984	179	1 163	2,27%
BURES SUR YVETTE	860	131	991	1,94%
Total TOP 5 Communes H. SIVOM	10 643	1 761	12 404	24,24%
AUTRES COMMUNES HS	9 224	2 994	12 218	23,87%
Total communes HORS SIVOM	19 867	4 755	24 622	48,11%

Sur un total de 51 180 ventes les 11 communes du SIVOM représentent un total de 26 558 ventes, soit 51.89%.

Les communes du TOP 5 HORS SIVOM représentent un total de 12 404 ventes, soit 24.24%.

Les autres communes restantes représentent un total de 12 218 ventes, soit 23.87%.

----- TOP 4 des ventes 2022 par commune -----



----- Fréquentation du Centre Aquatique Alex Jany -----

Remarque :

- Distinguer VENTE et FREQUENTATION
- Une carte MULTI-ENTREES = 1 VENTE

ANNEES	FREQUENTATION			CA		
	PISCINE	FORME	TOTAL	PISCINE	FORME	TOTAL
2009	94924	0	94924	459 119,20 €	0,00 €	459 119,20 €
2010	97754	0	97754	439 082,40 €	0,00 €	439 082,40 €
2011	99129	14933	114062	466 702,20 €	179 504,00 €	646 206,20 €
2012	97057	22322	119379	439 082,40 €	323 758,00 €	762 840,40 €
2013	90892	26284	117176	434 952,05 €	357 518,00 €	792 470,05 €
2014	89053	26635	115688	427 176,50 €	373 583,50 €	800 760,00 €
2015	93729	26327	120056	463 970,70 €	388 147,00 €	852 117,70 €
2016	91629	28277	119906	456 822,58 €	410 184,10 €	867 006,68 €
2017	88026	30370	118396	437 760,24 €	430 815,00 €	868 575,24 €
2018	90558	30628	121186	451 048,28 €	455 406,90 €	906 455,18 €
2019	86733	30769	117502	443 111,99 €	455 116,60 €	898 228,59 €
2020	38 727	14 324	53 051	196 119,72 €	208 259,70 €	404 379,42 €
2021	45 303	15 702	61 005	233 703,00 €	238 481,00 €	472 184,00 €
2022	78 333	29 806	108 139	445 650,00 €	473 697,00 €	919 347,00 €

Le tableau ci-dessus permet de constater la perte de fréquentation consécutive à la période « COVID des années 2020-2021 ».

Comparaison avec la dernière année « normale 2019 » :

	Fréquentation		Ventes	
2019 :	117 502		898 228,59 €	
2020 :	53 051	(-54.85%)	404 379,42 €	(-54.98%)
2021 :	61 005	(-48.08%)	472 184,00 €	(-47.43%)
2022 :	108 139	(-7.97%)	919 347,00 €	(+2.35%)

2.3. Le Conservatoire « musique et danse »

Conservatoire	2017/2018		2018/2019		2019/2020		2020/2021		2021/2022		2022/2023	
	Musique	Danse	Musique	Danse	Musique	Danse	Musique	Danse	Musique	Danse	Musique	Danse
CARTE CONSERVATOIRE	88	79	94	78	87	68	90	66	88	48	94	51
Chevreuse	80	76	84	71	78	63	78	61	77	43	85	46
Choisel	7	2	7	5	5	3	7	3	5	4	5	4
St Lambert des Bois	1	1	3	2	4	2	5	2	6	1	4	1
COMMUNES SIVOM	11	24	9	22	16	21	16	18	16	16	13	16
Dampierre en Yvelines	3		4	2	3	2	3		3		2	
Magny les Hameaux		1		1	1	1				1		
Milon la Chapelle		1		1		1	3	1	2	1	2	1
Cernay la Ville												1
Senlisse	4		2		2		1		1		1	
St Forget		2			1						1	
St Rémy lès Chevreuse	4	20	3	18	9	17	9	17	10	14	7	14
AUTRES COMMUNES	2	12	1	21	2	24	2	19	3	19	2	20
Boullay les Troux		2		2		2		4		4		4
Forges les Bains										1		
Gif sur Yvette		1		1		2	1	1	2		2	
Le Mesnil st Denis		7		16		18		14		13		14
La Celle les Bordes		1		1		1				1		1
Chouzy sur Cisse												1
Orsay	1	1		1								
Maurepas					1							
Levis St Nom						1						
Bonnelles	1		1		1		1		1			
TOTAL	101	115	104	121	105	113	108	103	107	83	109	87
	216		225		218		211		190		196	

196 adhérents sont inscrits au conservatoire pour la saison 2022/2023.

On remarque une baisse du nombre d'élèves en danse qui entraîne une augmentation du déficit total du conservatoire.

	2019	2020	2021	2022
DEPENSES				
Personnel	183 048 €	169 676 €	175 702 €	194 010 €
Autres services extérieurs	6 962 €	12 935 €	24 723 €	17 151 €
Nettoyage locaux	3 987 €	3 775 €	2 136 €	3 477 €
Location/concert/spectacle	4 847 €	1 683 €	1 399 €	5 963 €
Autres dépenses	861 €	1 469 €	1 543 €	2 711 €
Total	199 705 €	189 538 €	205 503 €	223 312 €
RECETTES				
Cotisations Musique et Danse	103 150 €	87 772 €	89 891 €	101 745 €
Part. Dampierre/Senlisse en musique scolaire	4 488 €	2 090 €	3 420 €	3 486 €
Autres recettes exceptionnelles	12 000 €			500 €
Total	119 638 €	89 862 €	93 311 €	105 731 €
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	-80 067 €	-99 677 €	-112 192 €	-117 581 €

2.4. Résultat de clôture du budget 2022

DETAIL DU RESULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT 2022 PAR SERVICE	
CENTRE AQUATIQUE	-290 433 €
CONSERVATOIRE	-117 581 €
AUTRES SERVICES	-256 247 €
ANNUITE DES INTERETS DE LA DETTE	-57 363 €
ANNUITE DES AMORTISSEMENTS	-21 271 €
PARTICIPATIONS DES COMMUNES	1 557 926 €
RESULTAT 2022	815 031 €

RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET 2022	
RESULTAT SECTION FONCTIONNEMENT 2021	697 972 €
PART AFFECTEE INVESTISSEMENT 2021 (1068)	-343 272 €
RESULTAT SECTION FONCTIONNEMENT 2022	815 081 €
RESULTAT DE CLOTURE SECTION FONCTIONNEMENT 2022	1 169 782 €
RESULTAT SECTION INVESTISSEMENT 2021	-379 272 €
RESULTAT SECTION INVESTISSEMENT 2022	-157 017 €
RESTES A REALISER 2022	-196 000 €
RESULTAT DE CLOTURE SECTION INVESTISSEMENT 2022	-732 288 €
RESULTAT 2022	437 494 €

Le résultat de clôture 2022 excédentaire de 437 494 € sera repris dans la section de fonctionnement du budget 2023.

3. PROPOSITION DE BUDGET PRINCIPAL POUR 2023

3.1. Prévision budgétaire

✓ Section « fonctionnement » du Budget principal

La hausse des coûts de l'énergie (électricité, gaz) impacte de manière significative le chapitre 11 « charges à caractère général » (+150.56%).

Le chapitre 12 « personnel » est en augmentation (5.26%) du fait de l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires.

L'augmentation de 7.1% des bases d'imposition prévue par la Loi des Finances 2023, ajoutée à l'augmentation des prix d'entrée du centre aquatique pour 2023, permet l'équilibre du Budget primitif, sans augmentation des taux d'imposition.

		CA 2019	CA 2022	BP 2023
DEPENSES				
11	Charges à caractère général	980 434 €	1 037 627 €	1 636 000 €
12	Charges du personnel	1 001 886 €	886 381 €	953 000 €
65	Autres charges gestion courante	127 256 €	38 155 €	34 000 €
66	Charges financières (intérêts emprunts)	122 347 €	57 363 €	53 000 €
68	Amortissements	21 101 €	21 271 €	30 000 €
23	Virement capital emprunts			495 000 €
23	Virement investissement			262 000 €
DEPENSES TOTALES		2 253 024 €	2 040 797 €	3 463 000 €
RECETTES				
70	Recettes	1 161 446 €	1 197 966 €	1 262 000 €
7311	Centimes syndicaux	1 542 406 €	1 589 195 €	1 703 000 €
74	Musique et transport scolaire	111 305 €	59 083 €	60 000 €
75	Taxes, locations et produits exceptionnels	536 €	9 636 €	506 €
002	Excédent de fonctionnement reporté			437 494 €
RECETTES TOTALES		2 815 693 €	2 855 870 €	3 463 000 €

✓ Section « dépenses investissement » du budget principal

En 2023, les dépenses de la section investissement se décomposent de la façon suivante :

- 536 288 € de solde déficitaire d'exécution reporté.
- 495 000 € de remboursement de capital de la dette financé par les participations des communes.
- 52 711 € d'achat de matériel.
- 447 000 € de travaux.

En 2023, le SIVOM ne prévoit pas de nouveaux emprunts pour financer le programme d'investissement.

LIBELLE IMPUTATION		RAR 2022	BP 2023 (*)	TOTAL 2023
DEPENSES				
001	Solde d'exécution reporté		536 288 €	536 288 €
1641	Remboursement emprunts		495 000 €	495 000 €
21	Matériel-Mobilier	29 000 €	23 712 €	52 712 €
041	Immobilisations incorporelles		13 000 €	13 000 €
20-23	Etudes/Travaux	167 000 €	280 000 €	447 000 €
TOTAL DEPENSES		196 000 €	1 348 000 €	1 544 000 €
RECETTES				
021	Virement section fonctionnement emprunts 2023		495 000 €	495 000 €
023	Virement section fonctionnement (autofinancement)		262 000 €	262 000 €
040	Opération d'ordre		30 000 €	30 000 €
041	Opération d'ordre		13 000 €	13 000 €
10222	FCTVA		11 712 €	11 712 €
1068	Report de fonctionnement 2022		732 288 €	732 288 €
TOTAL RECETTES			1 544 000 €	1 544 000 €

(*) voir détail page 18.

Travaux et Matériels 2023

DEPENSES (estimation)	Montant
Remplacement 3 armoires électriques chaufferie et traitement air piscine	52 000 €
Rénovation salle de repos Espace Forme	46 000 €
Voiture de service	20 000 €
Matériel de Fitness	19 000 €
Changement masse filtrante de 2 filtres Espace Forme	52 000 €
Divers travaux traitement d'eau	17 000 €
Bardage extérieur pignon Est	40 000 €
Etanchéité toiture pataugeoire	20 000 €
Faux plafond vestiaires collectifs	30 000 €
Armoire traitement eau Espace Forme	50 000 €
Armoire traitement air Espace Forme	30 000 €
Sécurisation parvis Collège	20 000 €
Divers travaux de sobriété énergétique (diagnostic ETHIS 2023)	40 000 €
Provision matériel technique	13 000 €
Grilles goulottes sur les 3 bassins piscine (diagnostic ETHIS)	10 000 €
Récupérateur de fumée TOTAL ECO et vanne coupure gaz (diagnostic ETHIS)	15 000 €
Gaine soufflage locaux techniques (diagnostic ETHIS)	15 000 €
Pompe grand bassin (diagnostic ETHIS)	10 000 €
TOTAL	499 000 €

RAR 2022 **196 000 €**
Dépenses 2023 **303 000 €**

Pour faire face à la crise énergétique et réduire son impact sur le budget, le SIVOM a fait réaliser un audit énergétique par le Bureau d'Études ETHIS, spécialisé dans l'analyse des centres aquatiques.

Cette étude d'un montant de 11 600 € HT est subventionnée à hauteur de 50% par le FNCCR.

De ce rapport d'audit, il ressort que des travaux d'entretien, de maintenance et de changement des matériels et équipements doivent être réalisés dans le temps en fonction de leur âge et leur degré d'usure.

En conséquence, nous avons réparti les travaux ci-dessous dans une programmation pluriannuelle.

Travaux et Matériels : programmation pluriannuelle

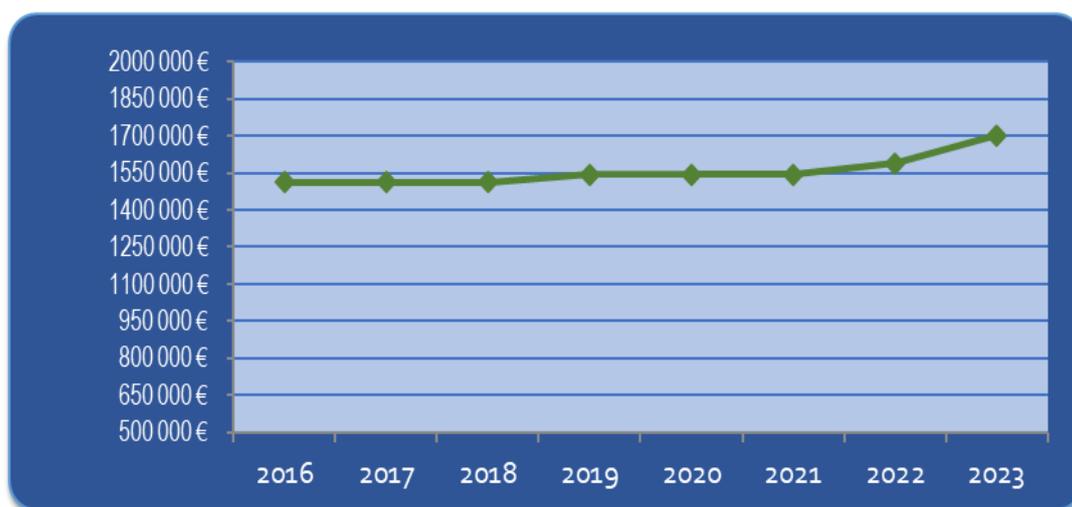
DEPENSES (estimation)	Montant
ANNEE 2024	400 000 €
VESTIAIRES PISCINE	200 000 €
FAUX PLAFOND VESTIAIRE PISCINE	50 000 €
TRAVAUX (diagnostic ETHIS)	50 000 €
TRAVAUX SUR POMPE A CHALEUR ESPACE FORME (diagnostic ETHIS)	100 000 €
ANNEE 2025	400 000 €
PARVIS PISCINE	150 000 €
RETELEMENT BOIS BATIMENT PISCINE	100 000 €
TRAVAUX SUR CENTRALE TRAITEMENT AIR (diagnostic ETHIS)	100 000 €
DIVERS TRAVAUX (diagnostic ETHIS)	50 000 €
ANNEE 2026	650 000 €
VESTIAIRES ESPACE FORME	75 000 €
SAUNAS ESPACE FORME	75 000 €
TRAVAUX IMPREVUS (technique et bâtiment)	100 000 €
CHANGEMENT CHAUDIERE A CONDENSATION (diagnostic ETHIS)	400 000 €
TOTAL	1 450 000 €

3.2. Participations des Communes du SIVOM

L'équilibre du BP 2023 du SIVOM nécessite une participation des communes pour un montant total de 1 703 000 €, soit une hausse de 7.15%.

Sachant que la loi de finances 2023 prévoit une augmentation de la base de la taxe foncière de 7.10%, le taux de taxe pour l'année 2023 est en très légère augmentation de 0.05% par rapport à celui de 2022.

COMMUNES	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CERNAY LA VILLE	83 045 €	82 994 €	83 325 €	83 825 €	83 654 €	83 654 €	86 164 €	93 333,70 €
CHATEAUFORT	54 473 €	54 404 €	54 621 €	54 475 €	54 615 €	54 615 €	56 253 €	59 366,90 €
CHEVREUSE	425 079 €	431 400 €	427 094 €	423 854 €	423 152 €	423 152 €	435 846 €	476 023,83 €
CHOISEL	36 868 €	36 842 €	36 989 €	66 215 €	66 465 €	68 465 €	70 519 €	65 191,52 €
DAMPIERRE	51 043 €	51 024 €	51 227 €	51 540 €	51 166 €	51 166 €	52 701 €	57 753,92 €
MAGNY LES HAMEAUX	327 180 €	326 610 €	327 910 €	327 012 €	327 577 €	327 577 €	337 404 €	362 539,35 €
MILON LA CHAPELLE	41 287 €	39 395 €	39 552 €	39 790 €	39 651 €	38 651 €	39 811 €	42 858,86 €
ST FORGET	24 808 €	24 760 €	24 859 €	25 010 €	25 304 €	25 304 €	26 063 €	28 486,12 €
ST LAMBERT DES BOIS	44 435 €	41 808 €	41 974 €	42 225 €	42 358 €	42 358 €	43 629 €	46 086,37 €
ST REMY LES CHEVREUSE	392 416 €	391 431 €	392 990 €	395 400 €	395 668 €	395 668 €	407 538 €	435 117,09 €
SENLISSE	32 366 €	32 332 €	32 461 €	32 654 €	32 390 €	32 390 €	33 362 €	36 242,34 €
Participations votées	1 513 000 €	1 513 000 €	1 513 000 €	1 542 000 €	1 542 000 €	1 543 000 €	1 589 290 €	1 703 000 €



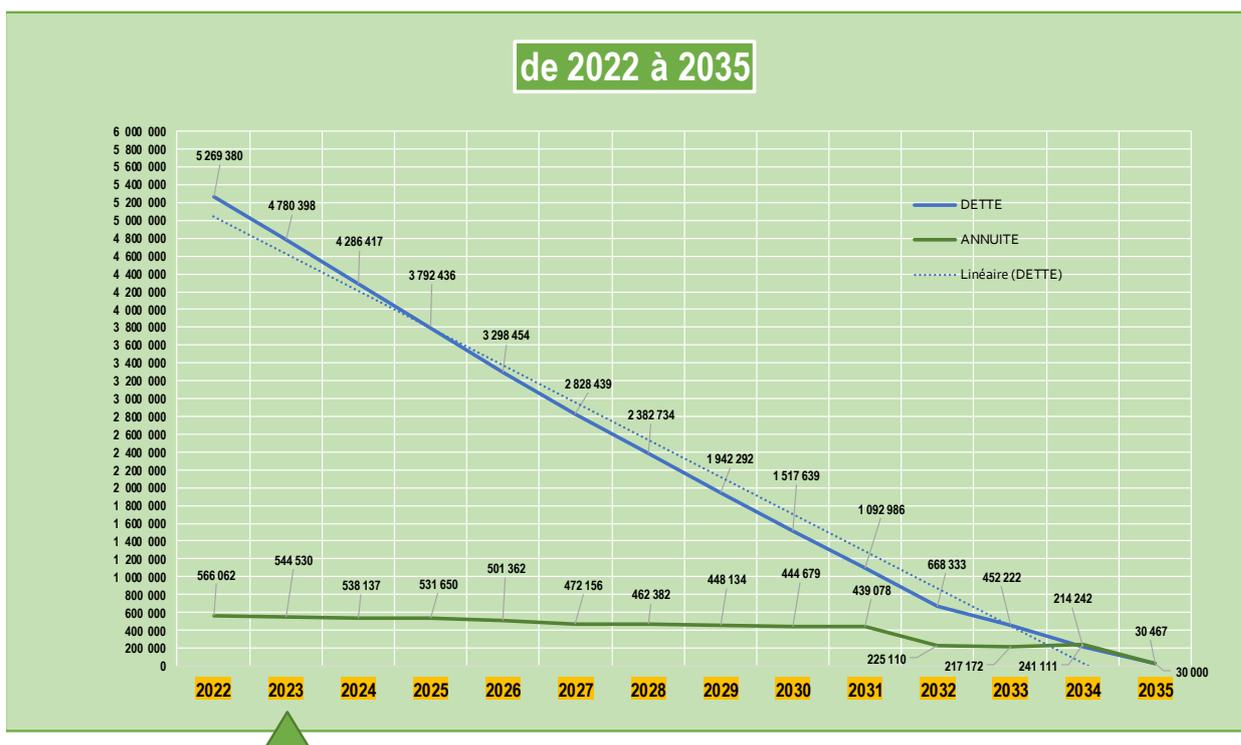
3.3. Etat de la dette

Le montant de la dette au 01/01/2023 s'élève à 4 780 398 € pour une annuité de 544 530 €.

Le remboursement de capital est de 493 981 €.



Graphique de la dette de 2009 à 2021 (ci-dessus) et de 2022 à 2035 (ci-dessous)



4. CONCLUSION

Rappel :

Les Communes membres du SIVOM ont confié à son exécutif la mission de gérer, dans les meilleures conditions économiques pour leurs habitants, les équipements intercommunaux qu'elles ont financés.

Constat :

- 1. Comme chacun le sait, la crise COVID a eu un impact négatif sur les finances de notre SIVOM.*
- 2. Le bâtiment « piscine » a été mis en service en avril 2008, soit il y a 15 ans ; l'espace « forme » a été mis en service en février 2011, il y a donc 12 ans.*

Le vieillissement des matériels et équipements électriques, hydrauliques, électromécaniques va nécessiter, au fur et à mesure du temps, leur remplacement. De même, pour la bonne conservation du bâtiment, des travaux importants vont devoir être entrepris dans le futur.

Une bonne gestion nécessite la constitution de réserves financières pour faire face en tout ou partie aux dépenses futures.

Pour 2023 :

Comme expliqué précédemment, l'augmentation significative du coût de l'énergie, 2^{ème} poste de dépenses après la rémunération du personnel, qui est également en augmentation notamment suite à la revalorisation du point d'indice, entraîne une augmentation du budget. Cependant ; l'augmentation des bases de 7,1 % et l'augmentation des prix d'entrée, votés en décembre dernier, associées aux économies de fonctionnement réalisées, font que le budget 2023, dans lequel est incluse une somme pour l'entretien et la maintenance, est équilibré, sans qu'il soit nécessaire d'augmenter les taux d'imposition

Pour 2024 et après :

Les éléments qui rendent difficiles la prévision sont :

- ✓ L'inflation*
- ✓ L'évolution du coût d'énergie*
- ✓ Les conséquences politico-économiques de la guerre en Ukraine...*

En conséquence, nous établirons à la mi année 2023 les budgets pour les années 2024 et 2025, budgets que nous affinerons par itérations successives.

*Jacques Pelletier
Président du SIVOM*